

## Fédération Suisse de Gymnastique – Société d'Yvonand

### Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2021 A l'Hôtel de la Gare

L'assemblée est ouverte à 19h38.

Elle est dirigée par Pascal Beauverd.

Le procès-verbal est pris par la secrétaire Jessica Vassaux.

Le comité a envoyé 144 convocations et 118 invitations aux parents des gymnastes.

43 membres ont pris la peine de s'excuser. La liste des présences est complétée et les personnes excusées sont notées sur cette liste.

Nous rappelons que lors de l'assemblée générale 2008, il a été décidé qu'une amende de 20.- serait demandée aux personnes non excusées.

Pascal Beauverd rappelle que selon l'article 23 des statuts, l'assemblée générale délibère quel que soit le nombre de membres présents. Il rappelle aussi que les parents invités n'ont pas le droit de vote.

Chaque membre n'ayant pas donné d'adresse électronique a reçu cette année la convocation par courrier postal. L'adresse électronique est maintenant obligatoire. Merci aux personnes désirant toujours recevoir la convocation papier de s'annoncer auprès de nous.

Cette année nous avons décidé d'épurer l'ordre du jour de l'AG.

L'ordre du jour a été changé par rapport à ce qui a été envoyé. Le point concernant les finances a été modifié.

L'AG accepte à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté.

Par conséquent, la 111<sup>ème</sup> assemblée générale (AG) de la FSG Yvonand (22<sup>ème</sup> depuis la réunification) est officiellement ouverte.

#### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 25 juin 2021**

Le comité central n'a pas envoyé le procès-verbal par courrier aux membres l'ayant demandé lors de l'AG 2016, car la liste comprenant ces personnes a été égarée. Merci aux personnes désirant recevoir le procès-verbal version papier de s'annoncer vers nous. Le procès-verbal est disponible sur le site internet de la société.

Le PV de l'AG du 25 juin a été accepté à l'unanimité, avec une abstention.

## **2. Hommage aux disparus**

Cette année, certains membres de la société ont perdu un membre de leur famille.  
Nous observons une minute de silence en mémoire de toutes ces personnes disparues.

## **3. Admissions – Démissions**

Admissions :

2021 est une année importante pour 6 de nos gymnastes.  
En effet, l'année des 17 ans correspond à l'âge d'admission en tant qu'active et actif de notre société.  
Les nouveaux membres sont :

Coralie Duruz  
Eléa Cornamusaz  
Larissa Riccio  
Lucie Lou Jordan  
Thomas Roncin  
Xavier Boegli

C'est avec plaisir que nous accueillons ces nouveaux membres actifs de notre société. S'ils le souhaitent, les statuts de la société leurs seront remis à l'issue de l'assemblée.

La société compte 270 membres :

141 membres jeunes  
90 membres actifs  
39 membres passifs et honoraires

## **4. Nominations des scrutateurs**

Sont désignés comme scrutateurs : Martine Jaccard et Coralie Buchs  
Pascal leur rappelle que si elles sont appelées pour un dépouillement, elles doivent observer le secret.

## **5. Lecture et approbation du rapport du comité central**

Pour le CC, Pascal Beauverd revient sur les faits marquants de l'année 2020-2021.

Résultante de notre changement de l'année fiscale de la société, il ne s'est passé que 3 mois et demi depuis notre dernière AG dont 7 semaines de vacances scolaires. De ce fait, autant dire que le rapport du comité est très light. Néanmoins, notre dernière AG s'étant déroulée de manière virtuelle et le comité, majoritairement nouveau, ayant engagé de nombreux travaux de fond, notre rapport couvre une période un peu plus large.

En mars 2019, 5 nouvelles personnes ont rejoint le comité. L'arrivée d'un nombre aussi important de nouveaux membres a permis rapidement de mettre le doigt sur quelques améliorations à faire au sein de notre organisation du comité :

- Création de nouveaux rôles (event, tenues) et établissement de cahiers des charges
- Dépoussiérage administratif
- Création de documents de travail et de feuilles de route contenant les infos de la société
- Base de données de contact (autorité, autres sociétés)

Apportant un vent de fraîcheur et un élan de motivation, nous avons profité de la période un peu creuse dû à la pandémie pour mettre à l'ouvrage de nombreux projets, certains aboutis, d'autres encore en travaux :

- Mise à jour de nos statuts
- Favorisation des outils informatiques
- Nouvelle identité visuelle (logo)
- Nouveaux trainings de société
- Commission finance avec un premier projet de révision des cotisations
- Aménagement et occupation de la salle LA SABLIANE

La salle triple La Sabliane est d'ailleurs à l'heure actuelle au cœur des discussions. Nous essayons de travailler au mieux avec la commune pour son aménagement ainsi que pour la répartition des tranches horaires. Une visite a d'ailleurs eu lieu cet après-midi. Tous nos desideratas (qui sont ceux de l'ACVG) en termes de matériel et de points d'ancrages ont été respectés. Nous avons aussi une offre en cours pour une commande de deux rouleaux neufs, d'un reck olympique et d'une barre parallèle olympique pour laquelle la commune s'est engagée à couvrir la différence de prix après le soutien du fond du sport. Ce matériel ne coutera donc rien à la société.

Pour revenir à cette période compliquée, dont je l'espère, nous entamons une forme de « retour à la normale », nous avons pu constater la détermination et la motivation de nos membres. Nous souhaitons particulièrement remercier celles et ceux investis dans les différents comités d'organisations (soirée, VT, FCVG) qui, malgré les reports et annulations de l'année passée, continuent de s'investir sans compter pour notre société. Notre gratitude aussi aux moniteurs qui ont su s'adapter aux incessants changements de directives, allant même jusqu'à proposer des leçons via Internet ou des défis à faire chez soi afin de garder nos gymnastes dans la société. Et bien évidemment et pour terminer, à vous. Votre présence ici ce soir, malgré les restrictions, prouve votre intérêt pour le bien être de notre société et pour son bon fonctionnement.

## **6. Lecture et approbation des comptes de la société et du rapport de la commission de vérification des comptes**

### Rapport du caissier :

Notre caissier, Raphael Beaud, nous présente les comptes et son rapport d'activité au 30 juin 2021.

Nous avons changé l'année comptable. Donc au lieu de fonctionner avec l'année civile, nous fonctionnerons avec l'année scolaire.

Nous commençons une nouvelle année comptable au 1<sup>er</sup> juillet 2021 qui se terminera le 30 juin 2022. C'est à ce moment-là qu'il sera important de contrôler les comptes non seulement à la suite du changement de la période comptable mais également au fait que nous avons dû changer de logiciel. Il sera important de vérifier l'exactitude du transfert des soldes d'un logiciel à l'autre. Pour cette raison nous avons jugé inutile de faire intervenir les vérificateurs des comptes pour une demi-année comptable. Il sera plus pertinent de vérifier consciencieusement la transition.

Le budget prévoyait un bénéfice de 1'450.00 CHF, l'exercice 2021 se solde avec un bénéfice de 1'759.55 CHF au 30 juin 2021. Le capital au 30 juin 2021 se monte à 56'785.55 CHF

La soirée de gym n'a pas pu avoir lieu en raison du COVID, du coup un manque à gagner d'environ 10'000 CHF. À l'inverse quasi aucun concours, donc env. 10'000 CHF de dépenses en moins.

Les cotisations encaissées en entier pour l'année 2021 seront créditées à 50% sur la nouvelle cotisation saison 2021-2022.

Au nom de toute la société, Raphaël Beaud remercie plusieurs de nos membres d'honneurs ou membres passifs qui ont soutenu la société de manière spontanée. Ce sont : Lise Durussel, Laura Marques, Laure Christin, Daniel Jaccard, Christine Binggeli, Cédric Dessarzin, Renée Gudit, Marlyse Vallon, André Bugnon, Jean-Claude Vuagniaux, Francine Gallandat, Christiane Brügger, Daniel Hug, Renée Bujard, Cédric Jaccard et Franziska Meier.

Le rapport de notre caissier est accepté à l'unanimité et se trouve à disposition de ceux qui le désirent.

Le comité remercie notre caissier pour son travail.

#### Rapport des vérificateurs des comptes :

Aucune vérification n'a été faite entre juin 2021 et octobre 2021.

### **7. Fixation des cotisations et budget 2021**

#### Cotisations :

Pourquoi changer ?

- Trop compliqué
- Travail manuel !
- Pas représentatif du « coût » d'un gymnaste
- Différencier la part de la société de la part ACVG / FSG

Pour rappel :

- 2018 : +1'780.41 (avec un master 2 et un 1er août)
- 2019 : -13'667.85 (avec une grosse soirée de gym)
- 2021 : -37'386.34 (achat des justaucorps et 0 manifestation)

Nouveau système :

- Cotisation de base pour la société (statutaire)
- Cotisation ACVG + FSG + CAS, reportée en direct sur le membre (statutaire)
- Cotisation de groupe reflétant le « coût » d'un groupe (non statutaire)

But :

Que les cotisations couvrent les frais de moniteurs, les concours et amortissent les nouveaux justaucorps en 6 ans.

Cotisations 2021-2022 avec des chiffres :

Cotisation de société : 125.-

Cotisation ACVG + FSG + CAS :

- AA + C5-C7 + Energym : 62.-
- C1-C4 + Mixtes + Kids + P+E + enfantines + Petits Mixtes + agrès pour tous : 23.50.-

Cotisations de groupe :

- Athlète + Energym + P+E + Enfantines + Petits-Mixtes : 0.-
- Kids : 30.-
- Agrès individuels + Mixtes : 50.-
- Actifs-Actives : 80.-

### Nouveau règlement financier :

- Cotisation de société unique, puis ajout des cotisations de groupes pour chacun des groupes pour lequel le gymnaste s'inscrit
- La saison commence au 01.07 et se termine au 30.06
- Cotisation due dans son intégralité même en cas d'arrêt avant la fin de la saison
- Rabais de 50% pour les membres intégrant la société au 01.01
- Moniteurs et Juges : ne paient que la cotisation des groupes pour lesquels ils sont gymnastes
- Aides-moniteurs : aucun traitement particulier, valorisation de la rémunération
- Rabais famille nombreuse : 20.- / enfant dès le 2ème
- Membres du comité central : aucune cotisation.

Les membres honoraires sont libres de verser une cotisation, de même que les membres libres (cf Statuts Art. 6, 6a et 7).

### Votations :

Objet 1 : Acceptez-vous le nouveau système de cotisation ?

L'objet 1 est accepté à l'unanimité.

Objet 2 : Acceptez-vous les cotisations de groupes ?

L'objet 2 est accepté à l'unanimité.

Objet 3 : Acceptez-vous les modifications des statuts suivante ?

### Modifications des statuts :

#### **(ACTUEL) Article 32. Cotisations**

Les cotisations sont fixées par l'AG.

Les membres sont tenus de payer la cotisation annuelle dans le meilleur délai.

La cotisation est due dans sa totalité pour toute entrée durant les 6 premiers mois de l'année fiscale. Elle est due pour sa moitié dès le 7ème mois.

Les membres appartenant à plusieurs groupements, ne verseront qu'une seule cotisation. Les membres appartenant à un groupement de compétition individuels et de société paieront un supplément.

Un tarif dégressif sera accordé aux familles (membre de la société) de deux enfants et plus.

Les moniteurs et aides-moniteurs ne paient pas de cotisation uniquement dans le groupe pour lequel ils sont nommés.

#### **(PROPOSITION) Article 32. Cotisations**

La cotisation est composée d'une cotisation de société ainsi que d'une ou plusieurs cotisations de groupes en fonction des groupes auxquels le membre est inscrit.

Les cotisations fédérales et cantonales sont reportées sur la facture du membre au tarif du début de l'année civile en cours.

Les cotisations de société et de groupe sont fixées par l'AG.

Les membres sont tenus de payer la cotisation annuelle dans le meilleur délai.

La cotisation est due dans sa totalité pour toute entrée durant les 6 premier mois de l'année fiscale. Elle est due pour la moitié dès le 7ème mois.

Un tarif dégressif sera accordé aux familles (membres de la société) de deux enfants et plus.

Moniteurs et juges actifs ne paient que la cotisation des groupes pour lesquels ils sont gymnastes (cotisation de société et les cotisations FSG/ACVG offertes).

L'objet 3 est accepté à l'unanimité.

Le nouveau système de cotisation est donc accepté par l'AG.

Budget :

Le budget 2021 est présenté par notre caissier, Raphael Beaud.

Avec les nouvelles cotisations nous allons encaisser 41'000 francs.

Il est prévu des entrées pour 60'540 francs et des dépenses pour 56'550 francs.

Nous annonçons donc un petit bénéfice de 3'990 francs pour l'exercice 2021-2022, en espérant que les mesures sanitaires nous permettent d'organiser nos manifestations dans de bonnes conditions. Ces manifestations sont indispensables pour garantir l'équilibre de nos comptes.

L'assemblée accepte le budget à l'unanimité.

**8. Élections statutaires**

Manon et Jérémie ont décidé de quitter leur poste au sein du comité. Ils étaient en place depuis 2013.

Jérôme Le Noène quitte son poste au sein de la commission technique.

Merci à eux !

Comité actuellement en place :

Président	Vacant
Vice-président	Vacant
Secrétaire	Jessica Vassaux
Caissier	Raphaël Beaud
Technique	Oriane David
Responsables membres	Pascal Beauverd et Pauline Piot
Responsable Events et médias	Laura Maibach
Responsable équipements	Aline Gendroz et Pauline Piot

Responsable technique agrès individuel : Francis Gruet

Responsable J+S : Quentin Durussel

**PRESIDENT**

Je suis ravie de vous annoncer que Pascal Beauverd se présente au poste de président de la société.

Le poste de président de notre société est vacant depuis 2019. C'est une super nouvelle de pouvoir à nouveau avoir un président de société.

Pascal a longuement hésité à se présenter. Il faut savoir que c'est quelqu'un de très perfectionniste. Si vous le connaissez un peu, vous le savez. S'il se présente à ce poste, ce n'est pas à la légère, et c'est vraiment avec l'envie de faire les choses bien. À savoir qu'il fait déjà un énorme travail pour notre société depuis son entrée au comité en mars 2020, et même avant au sein du groupe des actifs où il est moniteur depuis de nombreuses années.

L'assemblée accepte Pascal Beauverd au poste de président de notre société par une acclamation !

## CAISSIER

Raphaël Beaud accepte de rester à ce poste.

L'assemblée accepte Raphaël Beaud au poste de caissier.

## SECRETAIRE

Jessica Vassaux se présente au poste de secrétaire.

L'assemblée accepte Jessica Vassaux au poste de secrétaire.

## ELECTION DU COMITE

Selon l'article 22 des statuts, le reste du comité sera élu en bloc.

Le comité central 2021-2022 se composera donc comme suit :

Président	Pascal Beauverd
Vice-présidente	Jessica Vassaux
Secrétaire	Jessica Vassaux
Caissier	Raphaël Beaud
Technique	Oriane David
Responsables membres	Pascal Beauverd et Pauline Piot
Responsable Events et médias	Laura Maibach
Responsable équipements	Aline Gendroz et Pauline Piot

Pascal demande si quelqu'un souhaite rejoindre le comité. Julien Dupertuis et Adrien Beaud se présentent !

L'assemblée accepte le comité.

## Élection de la commission des vérificateurs des comptes

Coralie Buchs et Pamela Galbiati sont les vérificatrices pour 2021-2022.

Manon Duc et Isabelle Monney sont les suppléantes annoncées lors de l'AG virtuelle du 25 juin 2021.

Aucune vérification n'a été faite entre juin 2021 et octobre 2021. Cependant, nous souhaitons avoir 3 vérificateurs/trices pour la prochaine AG, car il faudra contrôler le changement d'année fiscale effectué cet été.

Les vérificatrices des comptes pour l'année 2021-2022 sont Coralie Buchs, Pamela Galbiati et Manon Duc.

Isabelle Monney et Matt Giovannini sont les suppléants.

La commission des vérificateurs des comptes est élue à l'unanimité.

## **15. Nominations honorifiques**

Selon l'article 8 des statuts, les membres qui ont rempli consciencieusement leurs obligations envers la société durant 20 ans d'affiliation dont 15 ans d'activité sur les rangs ou au sein du comité peuvent prétendre au titre de membre honoraire.

Ce soir, nous félicitons l'un de nos membres qui remplit ces conditions : Francis Gruet.

## **16. Manifestations**

### Assemblée Cantonale des Vétérans 2020

Notre société a été sollicitée pour organiser l'assemblée Cantonale des Vétérans du 31 octobre 2021.

Le comité est content qu'il y ait déjà 250 vétérans inscrits. Mais il manque encore beaucoup de bénévoles !

### **Soirées 2021**

Nos soirées annuelles sont fixées au 26 et 27 novembre 2021.

Pour la première fois, la vente de billets se fera en ligne. La billetterie commencera le 8 novembre.

### Commission soirée 2021 :

Jocelyne Gentilini – Prisca Vassaux – Lauriane Ray – Lara Wittwer – Audrey Aubry – Julien Dupertuis – Adrien Beaud.

Mélanie Pillonel se retire du comité soirée.

La commission recherche un nouveau membre pour remplacer Mélanie.

Les inscriptions bénévoles se font via le site internet de la société.

Un grand merci aux membres de ce comité pour leur engagement.

## **Fête des rois 2022**

### Se proposent pour le comité Fête des rois 2022 :

Jacqueline Ray, Mary-Laure Beaud et Renée Bujart sont volontaires pour organiser cette journée au mois de janvier 2022 à Molondin.

Un grand merci à elles pour leur engagement.

## **18. Fête Cantonale vaudoise de gymnastique (FCVG) 2022**

Pour rappel, cette manifestation est organisée par 4 sociétés, soit Yvonand, Yverdon-Ancienne, Yverdon Amis-Gym et Grandson. Elle attend la participation d'environ 100 sociétés, 10'000 participants et de 20'000 visiteurs. 60 membres composeront les différents comités. La fête se déroulera du 10 au 19 juin 2022. Elle se déroulera sur le parc des Rives à Yverdon et dans les complexes sportifs des Iles, de Léon-Michaud, et peut-être du Gymnase d'Yverdon.

Un repas de soutien se déroulera le 11 février 2022 à la salle de la Marive à Yverdon. Le repas de midi sera destiné aux entreprises et celui du soir sera ouvert au grand public. 500 personnes sont attendues pour



chaque repas ! Des démonstrations gymniques seront également au programme ainsi que d'une soirée animée par un groupe de musique live.

Pascal Beauverd nous donne le site internet de la FCVG : <https://www.fcvg2022.ch>

Il annonce également que les inscriptions bénévoles commenceront dès la mi-novembre et qu'on compte sur nos membres pour s'engager.

Le comité central remercie chaleureusement tous les membres ayant fait partie des comités d'organisation ainsi que les bénévoles des manifestations ci-dessus.

### **19. Propositions individuelles**

Martine prend la parole au sujet du bulletin de société. Il y en avait 2 par année. On ouvre la question de savoir si les gens sont toujours motivés à continuer sur format papier. Une grande majorité de oui. Nous en discuterons lors de la prochaine assemblée moniteurs.

Coralie Buchs intervient au sujet des anciens trainings. Que va-t-on faire des caisses des anciens trainings qui nous restent ? Et ceux qui ont été prêtés sous cotions de 20.- ? Ce sont les responsables équipements au sein du comité qui vont gérer ce sujet.

Francis demande si toutes les adresses mails de la société sont sur le site internet ? Oui.

Jessica parle du nouveau groupe athlétisme qui a repris depuis lundi 4 octobre 2021 avec un nouveau moniteur ultra-motivé.

Notre président d'honneur étant malheureusement absent, Pascal Beauverd donne la parole à qui le veut. Le mot de la fin sera prononcé par Freddy Christin : C'est une société qui est bien menée et ça motive les gens à s'engager quand ça marche comme ça. Il nous félicite !

Nous remercions les personnes présentes pour leur active participation et les invitons à un verre de l'amitié.

L'assemblée est close à 20h50.

Président de l'assemblée générale  
Pascal Beauverd

Secrétaire  
Jessica Vassaux